

Procédure officielle pour les médicaments

Nous n'avons pas le droit d'administrer des médicaments aux jeunes sans autorisation écrite des parents.

Si votre enfant prend des médicaments, s'il-vous-plait nous faire parvenir votre autorisation écrite avec une note expliquant la procédure et la dose requise. Tous les médicaments doit être dans son contenant original et doivent être mis dans un sac « Zip-Lock » bien identifié avec la procédure et l'autorisation incluse dans ce sac.

Si vous avez des questions avant l'activité, n'hésitez pas à communiquer avec l'équipe d'animation par courriel au « castor.62phareest@gmail.com ». Durant l'activité vous pouvez rejoindre Aline (Folcoche) au (613) 979-0964 ou Sophie (Malkomod) au (613) 314-0072.

J'autorise l'animateur responsable ou désigné à administrer les médicaments suivants. <i>S'il vous plaît inclure la posologie avec les médicaments.</i>			
Nom du médicament	Posologie	Heure	Avec ou sans nourriture
		Déjeuner	
		Dîner	
		Souper	
		Soirée	
		PRN au besoin	
Signature du parent ou tuteur		Date	
A-t-il déjà été nécessaire de restreindre la participation à des activités de cette personne pour des raisons médicales? ___ Oui ___ Non			
Détails :			

Personne à prévenir en cas d'urgence.

Nom :		Prénom :	
Lien :	Téléphone maison :	Téléphone bureau :	

